

CHARTRE DU GROUPEMENT D'ACHAT SOLIDAIRE et ECOLOGIQUE DU PAYS BARROIS

DÉFINITION(S) :

Un groupement d'achat est un groupe de personnes se constituant dans le but d'acheter en commun à des producteurs et/ou des intermédiaires :

- des produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique (avec ou sans label) ou paysanne en faisant le choix d'un mode de production paysanne et artisanale
- des produits respectueux de l'environnement
- des produits favorisant les économies d'énergie et/ou utilisant une ou des énergie(s) renouvelable(s)

Un groupement d'achat solidaire est un groupe de personnes qui se rassemblent pour s'approvisionner au plus près en produits écologiques de qualité :

- directement chez des producteurs locaux (circuit court) pour les produits alimentaires ;
- directement auprès des constructeurs ou des grossistes pour les autres produits respectueux de l'environnement (produits courants respectueux de l'environnement, produits favorisant les économies d'énergie et/ou utilisant une ou des énergie(s) renouvelable(s), etc.)

Il s'agit d'une alternative concrète à la grande distribution.

Celle-ci vise à soutenir l'agriculture paysanne, priorité étant donnée à une relation directe, de confiance, humaine avec des producteurs locaux vis-à-vis desquels chaque membre s'engage formellement par le biais d'un contrat.

Elle vise donc également, en cohérence avec la présente charte, à permettre l'approvisionnement de tout produit respectueux de l'environnement et préservant les ressources naturelles.

PRINCIPES :

Partenariat membres / producteurs

Ce partenariat se fonde sur un engagement réciproque et solidaire sur le long terme, après une période d'essai, entre l'association et chacun des producteurs.

C'est la relation directe avec le producteur, et non une certification quelconque, qui génère la confiance réciproque.

Un contrat de partenariat est signé entre chaque producteur et l'Association. Des prix minimums sont ainsi garantis entre les deux parties

Autogestion

En nous rassemblant dans un groupe d'achat solidaire, nous pouvons développer notre autonomie et celle des producteurs avec lesquels nous collaborons.

Par là nous entendons, la possibilité de (re)créer nos propres lois, logiques, modes de fonctionnement.

Le G.A. s'inscrit dans une dynamique collective, égalitaire, participative... d'autogestion.

Le G.A. existe par et pour tous, autogéré par les membres actifs qui participent librement, selon leurs disponibilités et un calendrier préétabli. Tour à tour nous nous partageons les différentes tâches nécessaires au bon déroulement des permanences (jour de livraison et redistribution des produits) : réception ou enlèvement des produits, comptabilité, commandes, accueil, etc.

L'existence du Groupe d'Achat repose sur l'engagement libre et spontané de ses membres.

Les abonnés n'ont d'autre obligation que d'être à jour de leur abonnement.

Convivialité

La convivialité est un souci une aspiration majeure dans le G.A. Celui-ci est conçu comme un lieu de rencontres et d'échanges entre ses membres.

La gestion collective du G.A., chacun en fonction de ses possibilités, amène les membres à développer entre eux des liens de solidarité.

Un des objectifs du G.A. est de favoriser les contacts humains.

Éthique

Le caractère éthique des produits est une exigence du G.A. : statut et traitement corrects des travailleurs, acceptation du « juste prix », etc.

Les produits diffusés par le G.A. sont donc issus d'une agriculture ou d'un mode de production éthiquement respectueux, socialement responsables et écologiquement soutenables.

Proximité

En cohérence avec le souci de diminuer non seulement les intermédiaires mais aussi les déplacements, la proximité dans l'origine des produits est privilégiée.

Les motivations en sont : ne pas augmenter les nuisances dues à la circulation (émissions de gaz à effet de serre, bruit, qualité des voiries, encombrement de l'espace public), conserver une proximité favorisant les contacts directs entre producteurs et consommateurs, souci d'agir au niveau de la région et de contribuer à y développer des filières alternatives.

Solidarité réciproque

- Solidarité vis-à-vis des producteurs :

Le G.A. n'a pas seulement pour objectif de fournir à ses membres des produits de qualité. Ses membres s'engagent également vis à vis des producteurs afin de soutenir et de pérenniser un mode d'agriculture qui correspond à nos valeurs mais qui est actuellement en danger.

C'est aussi être solidaire dans les aléas de la production, c'est aussi accepter lors de quelques distributions d'avoir moins de légumes que d'habitude, d'avoir un ou plusieurs produit(s) manquant, etc.

Ainsi, acheter des légumes et des produits agricoles via un G.A., c'est s'engager pendant un temps déterminé à soutenir un producteur dans son travail.

- Ouverture sociale, solidarité envers les consommateurs :

Le G.A. veut instaurer une dynamique socialement ouverte ; il s'agit d'ouvrir le G.A. aux consommateurs « économiquement faibles ».

Le G.A. a le souci de permettre l'accès aux produits de qualité par le plus grand nombre. A cette fin, nous rechercherons, en attribuant au G.A. tous les moyens qu'il jugera nécessaires, toute solution permettant cette dynamique socialement ouverte.

Qualité

La qualité est une préoccupation partagée au sein du GA. Cette exigence ne s'enracine pas uniquement dans le souci d'une alimentation correcte, mais aussi dans la volonté de favoriser des procédés de production qui prennent en compte une série de critères qualitatifs : respect des processus naturels, refus d'empoisonner les sols par des produits chimiques ou de mettre en péril le patrimoine botanique par l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM), respect des travailleurs.

Produits et type de produits

Le G.A. est fondé sur les produits alimentaires, de saison, de proximité, issue d'une agriculture à échelle humaine biologique et/ou paysanne, écologiquement soutenable, éthiquement respectueuse et socialement responsable.

D'autres produits pourront intégrer le G.A., selon les mêmes principes de base (produits préservant de l'environnement, matériels et matériaux écologiques, économies d'énergie, commerce équitable, énergie renouvelable, etc.)

Réflexion et sensibilisation

Le G.A. est un lieu de réflexion sur l'agriculture, l'alimentation, les modes de distribution, l'environnement et l'écologie en général.

Le G.A. est ainsi une source d'information pour ses membres et abonnés et une plate-forme à partir de laquelle il est possible de sensibiliser un plus grand nombre de personnes. En ce sens, des ateliers de réflexions sont organisés. Des documents sont rédigés et diffusés plus largement. Tout média peut servir à alimenter la réflexion et la sensibilisation.

Le G.A. s'implique dans une démarche de travail en réseaux avec tous types d'acteurs partageant les mêmes valeurs et objectifs.

Le G.A. doit réfléchir à sa pérennisation.

Le G.A. peut également définir des actions permettant de renforcer l'engagement et l'implication des consommateurs dans des domaines tels que : l'accompagnement des maraîchers, les investissements solidaires, l'achat collectif de foncier, l'essaimage sur le territoire, l'élargissement du champ d'activités, les systèmes d'échanges locaux, l'évolution de son statut juridique, les monnaies locales...

PROJET